50e Année - No 3592 - Le No 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 3 Septembre 1938.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 166-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e
et au Bureau du Journal.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

CAUSERIE

faite à Radio-Méditerranée

par M. Hubert DHUMEZ, le 20 Août 1938

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

J'arrive de Sisteron ;

Ne croyez pas que j'aille, pour le moment, vous y entrainer. Je vous sais attachés aux plaisirs de la mer et je serais navré de vous en arracher trop tôt. Il faut cependant que je délaisse, aujourd'hui, les proches montagnes où je vous emmène quelquefois pour vous parler de cette petite ville de Sisteron, un des joyaux de la Provence touristique et dont un important projet de politique routière pourrait, a-t-on dit, modifier le merveilleux aspect, déflorer même le beau visage que lui a donné l'histoire.

Vous connaissez, sans doute, le court résumé de la question qui fut exposé, il y a trois semaines, dans le grand journal hebdomadaire *l'Illustration.*

Permettez qu'après enquête, je vous expose nettement le sujet. Je le ferai en toute objectivité, me gardant bien d'entrer dans le dédale des intérêts particuliers, car ils donnent à nos vues une étroitesse indigne de problèmes qui, comme celui-ci, relèvent avant tout de l'intérêt général parce qu'ils touchent à notre patrimoine national de beauté.

L'exigeante circulation moderne est menacée d'étranglement à Sisteron car cette ville, vous le savez, est bâtie sur une clue étroite de la Durance et n'a qu'une rue où deux cars ne peuvent, sans anicroches, se croiser. Or, quel est le trafic de Sisteron ?... Il est énorme. Sisteron est le nœud de toutes les routes qui, du Briançonnais, du Gapençais, de l'Isère et du Diois, mènent à Carpentras, à Avignon, à Aix, Marseille et Toulon, ou qui, par la route Napoléon, desservent la région touristique du Verdon et toute la Côte d'Azur.

Sisteron est, en somme, une gare routière de triage et Sisteron est embouteillée.

Vous connaissez les lieux. La ville est adossée au midi, contre une roche au pied de laquelle coule la Durance. Ses anciens remparts baignent dans la rivière, ses anciennes tours que Paul Arène protégea, — (j'ai dans mes papiers la pétition qu'il fit signer pour leur conservation) — frappent le visiteur venu du Sud qui se heurte contre elles et qu'il est obligé de contourner pour continuer sa route par l'unique rue de la jolie cité. Cette rue, la rue Droite, ainsi nommée peut-être parce qu'elle est courbe, mais plus sûrement parce qu'elle est en pente, passe au pied de la pittoresque Citadelle, véritable Acrépole au seuil de la Provence et des Alpes et aboutit en face du pont et du faubourg rive gauche dits de la Baume, à un ouvrage fortifié encore appelé Porte du Dauphiné.

La rue Droite est Route Nationale, je répète Route Nationale. En insistant, je situe la question sur son véritable plan. La ville, partagée en deux quartiers, le haut et le bas Sisteron a donc, et celà se comprend, des intérêts opposés suivant qu'il s'agit des habitants de l'un ou de l'autre quartier et ces intérêts, dans les solutions envisagées pour normaliser la circulation à grande fréquence dont je vous ai parlé, ces intérêts, dis-je, sont entre les mains de l'Etat.

C'est l'Etat, l'Etat seul qui fera du bien aux uns au détriment des autres. Il n'est point d'omelette sans casser d'œuf. Aussi le véritable danger n'est-il pas là. Il importe que l'Etat se garde de nuire, non pas à tels ou tels Sisteronnais, mais à Sisteron.

Or, — je m'empresse de le dire, — l'Etat ne songe nullement à nuire à Sisteron, bien au contraire. Mais l'Etat, ou du moins les services de l'Etat, ont toujours à cœur, en fait de routes, de choisir le profil et les courbes les plus simples, les plus sûrs et répondant le mieux à une circulation intensifiée chaque jour.

Trois plans retiennent son attention.

Le premier consisterait en la création d'un souterrain ouvert à l'entrée midi de la ville et qui, après avoir traversé la colline de la Citadelle, aboutirait, en Dauphiné, au pont actuel sur la rivière du Buëch. Ce plan aurait l'immense avantage de ne modifier en rien l'aspect séculaire de Sisteron ; il a l'immense inconvénient des tunnels trop longs et serait certainement le plus coûteux.

Le deuxième plan consisterait à établir, depuis l'entrée midi de Sisteron, une large route qui, par paliers successifs et un certain nombre de virages, passant auprès du cimetière, parviendrait à l'échine de Chambrancon, à l'ouest de la Citadelle, pour redescendre au nord de celle-ci jusqu'à la bifurcation de la route de La Motte-du-Caire. Il a l'inconvénient d'un profil très accentué, sorte de non sens entre la plaine qui précède Sisteron et celle qui la suit ; de plus, c'est celui qui, en hiver, par temps de gel, présenterait le plus de danger, car c'est lui qui comporterait le plus long parcours Nord, avec tournant raide et pente forte, en un quartier qui, à cette époque de l'année, ne voit jamais le soleil.

Le troisième plan, le plus rationnel, celui qui offre le profil rêvé et certainement le maximum de commodités pour le grand trafic, est celui qui consisterait à faire bifurquer la voie nouvelle peu avant l'entrée de la ville, au sud. A la hauteur du tunnel de la voie du chemin de fer, cette route rognerait une partie de la propriété des Cordeliers, un coin de la propriété de Ste-Ursule, passerait en pente douce entre l'abattoir et les Capucins, longerait, en bordure le quartier de Bourg-Reynaud et puis et c'est là le hic — utilisant tous les jardins qui sont entre les remparts et les hautes, vieilles et si vénérables maisons à six étages, où, comme le disait Paul Arène, les ânes regardent par la fenêtre depuis le troisième — passerait en encorbellement, au point resséré du Pont de la Baume, détruirait sans doute la tour de La Gardette, puis regagnerait la route du Pont de Buëch en passant, au dessous des Aires St-Jaume, par la route qui existe déjà.

Ce projet ne serait pas le moins coûteux car il faut tenir compte des expropriations, tout le parcours envisagé étant, ou à peu près, propriété privée, ce qui n'était pas le cas dans les deux précédents projets.

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Ici, une parenthèse. Vous savez que la véritable Route Napoléon passe par la rive gauche de la Durance et que c'est au Pont de la Baume, en face de Sisteron, devant ce spectacle inouï d'une ville intacte depuis le moyen âge, que l'Empereur éprouva, en 1815, une des plus grandes craintes sinon la plus grande difficulté de sa marche rapide.

Or, cette ville-là, cette vue-là, le touriste courant de la route 85 n'en jouit pas. Il n'en est pas moins vrai qu'une admirable voie va de l'Escale par Volonne, comme de Château-Arnoux, par Volonne également, rive gauche, jusqu'à La Baume et que c'est de là que se doit admirer Sisteron. Le grand trafic, les raisons majeures de la vie moderne doivent-ils, je ne dis pas détruire, mais déflorer l'aspect unique de Sisteron vue de la rive gauche ?... On m'a dit là-bas que toutes les précautions seraient prises pour ménager le site. Je n'en doute pas... je suis même certain que, si l'Etat se décide pour ce troisième projet, il fera, lui qui est protecteur des sites, l'impossible pour ne pas mettre trop de ciment armé le long de ces pierres d'or et de ces tuiles couleur de blé.... Mais il y a une chose que l'Etat ne pourra pas protéger, ce sont les jardins qui donnent tant de grace à ces vieilles maisons, comme des corbeilles de verdure et de fleurs, aux pieds d'aïeules ridées. Il les détruira, même s'il n'abat pas le rempart baignant dans la rivière. Une chose surtout ne sera pas protégée par l'Etat c'est l'admirable silence, l'admirable paix, l'admirable désuétude, calmante sacrée, d'une ville que l'on voyait d'un trait s'en aller du lot Durancel à l'altière Citadelle, sans qu'un car rouge, un mastodonte bondé de bidons ou quelques interminables remorques chargées de ciment vinssent blesser les yeux, heurter l'oreille ou navrer le cœur. Car il est bien entendu que tous les poids lourds, cars et autres wagons passeraient par là. Ils auraient le monopole de déflorer Sisteron, tandis que le touriste, sans encombre alors, continuerait à passer par la Rue Droite, à moins qu'il ne préfère utiliser la rive gauche. Pauvre touriste !... Par la Rue Droite il ne voit rien, par la rive gauche il verrait Sisteron déflorée !...

Et je pense à l'Embarras de l'Etat à qui nous devons pas mal, qui ne nous doit pas moins et qui, tout de même, voudrait mettre d'accord les mastodontes et les touristes, sans qu'en souffrit le joyau dont il a la garde.

Or, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, il y a un quatrième moyen qui pourrait tout arranger. Je ne voudrais pas jouer les gens bien renseignés, mais je sais qui est l'auteur de ce dernier projet, lequel n'a pas été officiellement étudié, mais a été très nettement suggéré. Il s'agit d'un technicien dont la situation est prépondérante et qui, par surcroît, s'intéresse passionnément à Sisteron. Le parcours qu'il a conçu voudrait qu'on le prenne en considération au lieu qu'on l'évinçat par principe. La hardiesse de ce parcours sa simplicité, son parfait défilement derrière les maisons du Haut Sisteron, son assiette invulnérable puisqu'elle serait entièrement établie sur le roc, son rapprochement maximum de l'agglomération, l'avantage enfin qu'il aurait d'utiliser des terrains presque uniquement communaux et sans valeur, ce qui supprimerait le coût très considérable des expropriations du troisième projet, tout celà vaut qu'on en tienne compte et qu'il soit discuté, car, ai-je besoin de le dire, il ne modifierait en rien l'aspect du vieux Sisteron, qu'il soit vu du midi ou du nord.

Voici quel serait ce parcours.

La Nationale 85, à l'entrée sud de Sisteron, emprunterait sur la gauche la large rue des Combes et par une longue pente modérée, s'incurverait vers l'est, au dessous du cimetière, passerait ensuite au dessus de l'école supérieure de jeunes filles et atteindrait son point culminant derrière le quartier de la Haute Coste. De là, elle redescendrait en pente peu sensible longeant toujours les dernières maisons derrière lesquelles elle serait entièrement défilée, jusqu'à venir se buter à l'arrête rocheuse de la Citadelle, très en dessous de la Guérite du Diable au niveau supérieur de la Porte du Dauphiné. Elle traverserait cette arrête rocheuse par un souterrain ajouré, c'est-à-dire à arcades, ces arcades n'ayant point d'autre importance que celles des fortifications anciennes, et elle descendrait au travers d'un magnifique bois de pins, pour aboutir au bas du Cours Donnet, continuant depuis là, l'ancien parcours jusqu'au Pont du Buëch, avec le minimum actuel d'exposition nord.

Je répète que le parcours qui ne serait grevé que d'expropriations de peu de valeur, en nombre très restreint, est situé dans des roches dont les déblais fourniraient la moitié de la route et que ces roches sont la propriété de la Commune, ce qui, même avec le souterrain très court de l'arrête de la Citadelle, mettrait le projet au plus bas prix.

En tous cas, de quel côté que ce soit, à l'arrivée, par la route 85 sud par la route de Volonne, rive gauche ou par le nord, rien, absolument rien ne serait changé à l'aspect de Sisteron.

Il va sans dire que ce projet ne concernerait obligatoirement que les gros véhicules, le tourisme passant toujours et à l'aise dans les deux sens, par la Rue Droite telle qu'elle est.

Je m'en voudrais d'insister, pour finir, sur un cinquième projet qui pourrait dès maintenant être appliqué à titre provisoire. En évitant immédiatement les nombreux embouteillages journaliers, il permettrait aux esprits de n'être plus obsédés et d'étudier de bonne foi avec le temps et la méthode qui conviennent, le meilleur parcours au titre de l'art, de la grande circulation et de l'urbanisme. Sachez seulement que, par une signalisation électrique nocturne et diurne, signalisation automatique dont la fréquence serait réglée selon les époques et modifiable selon les circonstances, et ce, par un seul employé, on pourrait organiser la circulation alternativement dans chaque sens (feu vert et feu rouge, comme aux carrefours des grandes villes) pour les gros véhicules seulement, les voitures de tourisme continuant sans arrêt à se croiser ou à croiser n'importe quel gros véhicule, mais se soumettant, comme actuellement, à l'obligation de suivre, en rames, le ou les gros mastodontes.

Bien entendu, l'interdiction de doubler et l'obligation de ne stationner qu'un temps minimum et en certains points seraient sanctionnés par d'impitoyables gendarmes ou agents et toute cette règlementation serait affichée, sur toute la largeur de la rue, aux deux entrées de la ville, à l'aide de panneaux lumineux.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je m'excuse d'avoir été si long.

Vous m'accorderez que je n'ai pas pris parti, sinon pour un site, et que j'ai seulement tenu à vous éclairer.

Une question grave se pose à Sisteron, tant pour la grande circulation que pour la défense d'une de nos plus belles richesses touristiques. Une seule chose importe, c'est que, quel que soit le moyen adopté, on fasse cesser cet embouteillage, mais à la seule condition de laisser Sisteron tel qu'il est ou, du moins, apparait de la rive gauche de la Durance.

Paul Arène avait en horreur l'automobile naissant ; quelques unes de ses chroniques en font foi. Soyez persuadés, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, que sa phobie devait venir certainement du danger que ferait courir un jour l'automobile à sa chère ville natale.

Hubert DHUMEZ.

ECHANGE D'ACTIONS

Banque des Alpes

Messieurs les Actionnaires de la BANQUE DES ALPES sont avisés que la date extrême pour l'obtention de certificats nominatifs d'actions d'origine BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, à provenir de l'échange de leurs actions, est fixée au 31 Octobre 1938.

A partir de cette date, ils ne pourront plus obtenir que des titres dont la date de création sera celle du dépôt des actions BANQUE DES ALPES à échanger.

Enfin, il est rappelé à Messieurs les Actionnaires qu'il y a intérêt pour eux à procéder dans le plus bref délai, à l'échange de leurs actions.

En effet, sur les actions BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE à provenir de cet échange, l'acompte du dividende de l'exercice 1937 (coupon no 7) d'un montant brut de 10 frs est payable depuis le 15 Novembre 1937 et le solde de ce dividende (coupon no 8) d'un montant brut de 20 frs est payable depuis le 16 Mai 1938.

© VILLE DE SISTERON

CONGRES
Radical - Socialiste

Dimanche dernier avait lieu à Digne un Congrés organisé par la fédération bas-alpine Radicale-Socialiste sous la présidence de M. Marcel Massot, député.

Le but principal de ce Congrès comportait évidemment la désignation des candidats aux prochaines élections sénatoriales du 23 Octobre prochain. Ce Congrès d'une importance capitale réunissait 200 congressistes environ, parmi lesquels nous étions, ainsi que plusieurs personnalités politiques du département, notamment M. de Courtois, sénateur, Romieu, maire de Digne, plusieurs conseillers généraux, d'arrondissement et des maires des communes du département.

Le citoyen Marcel Massot ouvre la séance en rendant un hommage ému au citoyen Guieu, président depuis huit ans de la Fédération Radicale bas-alpine. Le président Guieu, par une lettre très affectueuse, dont le député Marcel Massot donne lecture, s'est en effet excusé ; dans cette lettre, le vénéré président de la Fédération invoque à la fois son état de santé et son grand âge. L'assemblée toute entière s'associe aux paroles de Marcel Massot pour adresser ses meilleurs vœux d'entier rétablissement au président Guieu et pour le remercier de l'œuvre admirable qu'il a su accomplir à la tête de la Fédération radicale bas-alpine. Par acclamations elle nomme le citoyen Guieu président d'honneur de la Fédération. Le Citoyen Massot est nommé président en remplacement de M. Guieu.

La question des élections sénatoriales vient immédiatement à l'ouverture de la séance, après une longue discussion à laquelle prennent part diverses personnalités, le Congrès donne l'investiture du parti R.S. à M. de Courtois, sénateur, qui dans une improvisation, remercie l'assemblée de lui avoir confié le drapeau de ce parti aux élections sénatoriales.

Il est ensuite envisagé la question du choix d'un deuxième candidat qui sera le colistier de M. de Courtois. Le choix de cette deuxième personnalité est laissé au bureau qui fera connaitre sa décision en temps opportun.

Diverses questions sont ensuite solutionnées et le vœu suivant mis aux voix par M. Massot est ensuite adopté à l'unanimité :

« La Fédération radicale et radicale-socialiste des Basses-Alpes, réunie à Digne le 28 Août, sous la présidence du citoyen Marcel Massot, député, adresse au président du Conseil, M. Edouard Daladier, l'assurance de sa totale confiance pour mener à bien l'œuvre entreprise.

« Elle estime que devant la gravité de la situation extérieure, un effort collectif et persévérant des forces ouvrières, comme des forces patronales, est indispensable pour le relèvement économique du pays.

Elle considère, enfin, que, s'il ne saurait être question de revenir sur des réformes sociales heureusement réalisées depuis deux ans, notamment sur la loi de quarante heures, il est cependant, souhaitable que ces quarante heures soient amendées partout où elles peuvent l'être dans l'intérêt général de la France et de la paix ».

Après avoir été très applaudi, cette motion est adoptée à l'unanimité par acclamations.

La séance est alors levée, non cependant sans que le Congrès ait réglé diverses autres questions de moindre actualité.

Le Congrès du 28 Août, par le nombre des adhérents qui eurent à cœur d'y prendre part par la haute tenue des discussions auxquelles il nous fut donné d'assister, est la démonstration — sans doute superflue — de la remarquable vitalité de la Fédération radicale des Basses-Alpes.

Il nous plait de voir, en une telle journée, le symbole réconfortant de l'ampleur et de la profondeur du sentiment républicain dont la Haute-Provence saura donner une preuve décisive le 23 Octobre prochain.

L. P.

à vendre

une MACHINE A ECRIRE portative marque « ROYAL » en parfait état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Lettre ouverte
à Marius Escartefigue

Sisteron, le 30 Août 1938.

Mon Cher Marius,

Mon congé touche, hélas ! à sa fin. Les bonnes heures semblent toujours plus courtes que les autres. Nous allons nous retrouver ensemble à Marseille. Il est vrai que, grâce à notre Société « Les Enfants des Basses-Alpes » nous n'aurons pas quitté complètement le pays et que nous pourrons en parler encore entre gens qui se comprennent.

Nous avons eu hier, la foire de la Saint-Barthélémy, la plus grande foire de l'année, il y avait toujours beaucoup de monde. Mais sa physionomie s'est bien modifiée, elle n'est plus ce qu'elle était il y a quarante ans et plus ; on ne voit plus les bœufs, les vaches, les mulets, les chevaux qu'on voyait alors en grande quantité, ils n'y figurent plus guère qu'à titre d'échantillons ; on y voit encore un assez grand nombre de moutons et de porcelets, mais beaucoup moins qu'autrefois. Par contre on y voit un grand nombre d'autos de tous âges et de tous modèles. L'auto est la grande responsable de la diminution d'importance de nos foires ; avec l'auto les acheteurs se déplacent et vont voir les agriculteurs et éleveurs à domicile pour leur acheter ce dont ils ont besoin.

A nos foires on voit un très grand nombre de forains venus d'un peu partout.

Ces modifications dues au progrès ont peut-être leur bon côté. Augmentation de la concurrence ; diminution dans les prix de vente. Mais elles ne sont pas favorables au commerce local. Il faut savoir subir ce qu'on ne peut empêcher et tâcher de récupérer par ailleurs ce qu'on a perdu là.

On va, je crois, créer ici un Comité des Fêtes ; c'est une excellente idée ; c'est la seule façon de coordonner et d'harmoniser les efforts pour la prospérité et l'agrément d'un pays ; mais il y faut pour cela apporter la bonne volonté et le bon esprit de cordiale entente sans lesquels rien n'est durable ; j'espère que mes concitoyens le comprendront et qu'ils réussiront dans leurs efforts pour rendre Sisteron encore plus attirante.

Toutes les cordes de la Lyre devront être utilisées : Le vélo a de nombreux adeptes groupés dans le « Sisteron-Vélo » et la « Pédale Sisteronnaise ». Les boulomanes sont nombreux et organisés ; ils pourraient l'être davantage ; le foot-ball est en honneur et ses tenants pourront croitre encore en nombre et en qualité ; le tennis, jeu devenu international, a de nombreux partisans mais n'a plus de terrain, il faudra lui en trouver un, la chose n'est pas impossible. Mais il faudra pour que tout celà réussisse et concourre à la prospérité du pays, laisser de côté dans ces questions, l'esprit de parti politique qui n'a que faire en l'espèce et la mesquine jalousie trop souvent au cœur de l'homme.

Voilà ce que je voudrais voir réalisé ici, lorsque je reviendrai, l'an prochain, j'en serais très heureux et avec moi tous ceux qui aiment leur pays.

Le stade est à terminer ; l'hôpital à rénover ; l'usine de carburant végétal à aménager ; voilà les principaux projets qui sont sur le chantier et qui seront très avancés, j'espère, si non achevés. Il y a la question de la circulation, je t'en ai parlé déjà, elle sera peut-être solutionnée aussi. Samedi dernier les autorités supérieures semblaient avoir résolu la question à l'aide d'un brave gendarme et de son brigadier venus de Forcalquier, je crois ; ils faisaient la circulation par le vide, on comprenaient qu'ils avaient reçu une consigne sévère et qu'ils l'exécutaient à la façon du gendarme de Courteline qui était sans pitié. Les autos n'avaient pas le temps de toucher terre que leurs conducteurs étaient cueillis et la plupart verbalisés, ils n'étaient pas contents et les magasiniers non plus. Comme quoi il s'avère une fois encore qu'il est très difficile de contenter tout le monde et son Père.

Au revoir Marius, à Dimanche, à Marseille.

Louis SIGNORET.

Ecole Primaire Supérieure
de Jeunes Filles

A la suite de vives protestations de la part de la Municipalité et des pressantes démarches faites par les Parlementaires des Basses-Alpes au sujet du projet de la suppression à l'Ecole Primaire Supérieure des classes préparatoires au Brevet Supérieur, M. le Maire de Sisteron vient de recevoir de M. le Ministre de l'Education Nationale la lettre suivante :

Paris, le 26 Août 1938,

Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de vous informer que, à la suite des pressantes démarches faites par M. le Président Charles Baron, j'ai décidé de maintenir pour l'année 1938-39, la préparation au Brevet Supérieur à l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles de votre ville. Dans ces conditions la rencontre que je devais avoir avec M. le Président Charles Baron, est sans objet. Je viens de le lui notifier tout à l'heure par téléphone.

« Je suis très heureux d'avoir pu seconder le bienveillant intérêt que M. le Président Charles Baron et les Parlementaires des Basses-Alpes avaient bien voulu témoigner pour cette question.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération. »

Le Ministre de l'Education Nationale

Pr le Ministre et par autorisation

Le Directeur du Cabinet

(Signé : Illisible).

Par cette lettre les parents d'élèves sont d'ores et déjà assurés que notre Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles fonctionnera comme par le passé et que le meilleur accueil sera toujours réservé à ceux qui voudront bien lui confier leurs enfants.

LES 2 MINISTRES

L'autre semaine deux Ministres
(Un malheur est vite arrivé)
Après une blague sinistre
Se trouvèrent sur le pavé.
Le premier disait « On nous lègue
Une triste fin de saison »
« Ramadier, gémit son collègue
Ramadier, vous avez raison ». bis

II

Edouard, vraiment, me met en rage.
Pourquoi donc, sans nous prévenir
De notre substantiel fromage
Nous oblige-t-il à sortir ?
Nous avons du tirer nos grègues
Loin de toute combinaison.
« Ramadier, gémit son collègue
Ramadier, vous avez raison ». bis

III

Pas risible qu'on nous remplace !
Il n'y a pas d'quoi se marrer
Mais deux copains prennent nos places
Là, il y a d'quoi se... Pomaret.
Car enfin ces deux qu'on délègue
Sont des gens de notre maison.
« Ramadier, gémit son collègue
Ramadier, vous avez raison ». bis

IV

La mésaventure m'endeuille,
Depuis par le chagrin miné
Je fais mon lit en.... portefeuille
Et couche dans le... cabinet.
Mais des traitres un jour, j'allègue,
On punira la trahison.
« Ramadier, gémit son collègue
Ramadier, vous avez raison ». bis

V

Un jour, c'est çà la politique,
Tous deux seront mis au rancard
On va, en avant la... Monzie...que,
Leur jouer le Chant du Départ.
Et que bientôt on les relègue !
Ce sera ma péroraison.
« Ramadier, clamat son collègue
Ramadier, vous avez raison ». bis

. . . . . .

Sachez, Electeurs, quel que soit le
Programme ou bien le gabarit
De qui tient la queue de la poêle
Que, c'est fatal, vous serez frits.
Et tout clair (je ne suis pas bègue)
Si vous niez mon oraison
Alors je vous dirais « Collègues
Vous avez perdu la raison » bis

André TERRAT.

M. Daladier
ne reculera pas d'un millimètre

C'en est donc fini de ces controverses sur ce qu'a dit ou sur ce que n'a pas dit le Président Daladier, sur ses intentions et sur ces projets.

Les dernières déclarations du Président du Conseil ont été nettes, catégoirques.

« Je maintiens, a-t-il dit, tous les termes de mon discours radiodiffusé. Je n'ai jamais pensé qu'il fallait abroger les lois sociales. Si je l'avais pensé, je l'aurais dit. Mais j'estime qu'il faut travailler, qu'il faut aménager la semaine de quarante heures. Je l'ai pensé et je l'ai dit ».

Et le chef du gouvernement de conclure :

« Je ne reculerai pas d'un millimètre »

Réplique nécessaire évidemment, à ceux qui se targuaient d'avoir fait reculer le Prséident du Conseil, de l'avoir fait céder.

On ne cède pas et on ne recule pas quand on a le sentiment d'avoir raison, quand on estime que des mesures déterminées sont indispensables au salut du pays.

Et M. Daladier l'a dit aux radicaux qui l'ont unanimement approuvé et qui unanimement lui ont fait connaitre.

Mais alors dira-t-on, et les socialistes ? Et les communistes ? Eh bien ! Les socialistes et les communistes ont réfléchi. Ils ont pris acte des déclarations du chef du gouvernement et ils ont conclu qu'il fallait soutenir le ministère et ne point diminuer son autorité.

En quoi ils ont eu grandement raison. Car si les journaux d'extrême-gauche et les comités socialistes s'agitaient ou feignaient de s'agiter en présence de ces projets d'aménagement de la loi de quarante heures, le pays, lui, restait profondément calme.

Mieux, il donnait son entière approbation et il eut été profondément déçu si M. Daladier eut reculé même d'un millimètre.

La question est donc réglée.

Il n'est plus que d'agir.

Le plan d'action a été reconnu nécessaire dans le cadre qu'a tracé le Président du Conseil.

Il faut arrêter ce plan sans tarder et l'appliquer sans hésiter.

Nous sommes dans la bonne voie. Il faut poursuivre la route sans faiblir et sans retourner la tête.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

Avis de la Mairie. — La vente du Domaine de Châtillon qui devait avoir lieu le Samedi 27 Août, a été renvoyée au 17 Septembre 1938. (Consulter les affiches).

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Collège. — M. Ramon le sympathique et distingué principal du Collège Paul Arène est nommé en la même qualité à Pézenas. Depuis plusieurs années à Sisteron, M. Ramon estimé de ses élèves et de ses professeurs avait su conserver intacte la bonne renommée de notre Collège que lui avaient donné ses prédécesseurs, aussi sous sa direction, cet établissement voyait chaque année s'élever le nombre des élèves.

Tout en regrettant le départ de cet excellent fonctionnaire qui se rapproche de sa famille, nous souhaitons la bienvenu à son successeur qui nous arrive de Barcelonnette.

Variétés-Théâtre. — Accompagnée d'une formidable troupe de Music-Hall, la grande vedette *Berthe Sylva* donnera Dimanche 11 Septembre, en matinée et en soirée, deux représentations du plus grand attrait qui déridera les plus moroses. En effet, cette tournée théâtrale fera entendre à tour de rôle la chanson française dans ce qu'elle a de choisi et dont les créations sont inoubliables. Mme Berthe Sylva donne rendez-vous, le Dimanche 11 à tout Sisteron aux Variétés-Théâtre.

Chronique Sportive

PEDALE SISTERONNAISE

CHAMPIONNAT DE VITESSE

A sa réunion hebdomadaire, le bureau a décidé d'annuler sa course du 11 Septembre. Mais le public n'aura rien à perdre car cette épreuve est changée le même jour par le Championnat de vitesse de la société. Tous ont encore en mémoire le succès remporté l'an passé à cette épreuve.

Pour 1938, quelques modifications sont apportées à l'avantage du public et des coureurs.

Il se fera deux championnats.

1° Championnat Junior, comprenant non licenciés, débutants et 4e catégorie ;

2° Championnat Vedette, comprenant 1e, 2e et 3e catégories ;

3° Après le championnat, une course handicap, sur 2 tours du Signavous, entre tous les participants avec de nombreux prix offerts par notre cher public. Nous pensons qu'étant la dernière épreuve officielle de l'année tous seront généreux pour nos coureurs de Sisteron. Aussi dès à présent le succès est assuré par une grande affluence, à l'Avenue de la Gare, le 11 Septembre.

1er éliminatoire à 14 h. précises.

∴

Note pour les Coureurs et Cyclos

Modifications au Règlement

La société toujours à la recherche des intérêts des siens, vient d'apporter les articles suivants pour 1939.

Les coureurs et cyclos, au lieu d'avoir une carte annuelle de 15 francs seront tenus d'avoir une carte mensuelle de 5 francs. En retour, la Société prend à sa charge toutes les réparations de vélo survenu par accident, en sortie officielle, entrainement et course. Les cyclos et coureurs sont tenus dans l'obligation de participer à l'assurance collective de la Société pour eux-mêmes et les tiers.

°) La carte mensuelle donnera droit à l'entrée de la salle de culture physique qui ouvrira ses portes la première semaine d'Octobre.

4°) Les coureurs désirant renouveler leur engagement à la Société doivent en faire part avant le 1er Octobre et se présenter avec un bulletin médical du Docteur Simonin, docteur officiel de la P. S.

Café National. — Concours de Boules. — Les joueurs de boules sont informés que demain Dimanche, un concours de Pied-Tanque sera organisé par le Café National.

Divers prix seront les enjeux, notamment une bicyclette, homme ou femme, marque « Libéria » qui sera le 1er prix. Il y aura ensuite plusieurs lots de consolation.

Ce concours étant individuel, les joueurs devront se munir de 3 boules. Le tirage au sort est fixé à 14 heures 30. Un règlement fera connaître aux joueurs les conditions de ce concours.

Chiffre d'Affaires. — La perception du chiffre d'affaires, droits de licence et taxes sur camions aura lieu à la Mairie le Mardi 6 Septembre.

Consultation de Nourrissons. - La consultation sera ouverte aujourd'hui, Samedi 3 Septembre, de 10 à 11 heures.

VINS ET SPIRITUEUX

Bière Limonade

Ancienne Maison RULLAN Michel

PREYRE Marcel

successeur

les 4 Coins, SISTERON — Tél. 1.68

M. PREYRE informe la nombreuse clientèle de la maison et la sienne qu'il vient d'acquérir le Commerce de VINS et SPIRITUEUX, BIERE et LIMONADE de M. RULLAN Michel et qu'il peut, dès aujourd'hui, satisfaire la clientèle avec des boissons de premier choix.

© VILLE DE SISTERON

Congrés de Valensole. — Les Anciens Combattants participant au Congrès de Valensole, qui a lieu demain, voudront bien se trouver au monument aux morts à 7 heures, pour le départ.

Comice Agricole. — Il est rappelé à tous les producteurs et agriculteurs de l'ancien arrondissement de Sisteron qu'un grand concours exposition agricole se tiendra à Sisteron le Samedi 10 Septembre. A cet effet, la commission n'a rien négligé pour satisfaire tous les exposants qui y prendront part. Chacun a pu se rendre compte par le programme qui a paru dans la presse et publié par des affiches de l'importance de cette manifestation agricole.

De plus, la commission désireuse de donner plus d'ampleur à cette exposition invite de façon particulière tous les industriels non primés à venir exposer leurs produits où le plus bienveillant accueil leur sera réservé.

Tous les Maires des Communes intéressées sont eux aussi cordialement invités à assister à ce Comice Agricole qui promet de revêtir cette année un caractère sans précédent.

FOIRE. — Lundi dernier se tenait à Sisteron le foire de St-Barthélémy la plus importante de l'année, que nous appelons aussi la foire des melons parce que ce jour-là leur quantité est si grande qu'ils envahissent le portail et la place du marché, ce qui n'a pas empêché ces cucurbitacés de tenir leur prix.

Cette foire aurait été belle du commencement à la fin si la pluie n'était venue inoportunément vers la tombée de la nuit, déranger sa tenue, empêchant ainsi le commerce de gros et petit détail de profiter encore de quelques affaires.

Voici la mercuriale :

Bœufs, 5,60 à 6 ; vaches, 4 ; veaux, 7 à 7,50 ; moutons, 4,50 à 4,75 ; brebis, 3,50 ; agneau pays, 6,50 à 7 ; porc gras, 8,50 à 9 ; porcelet, 9,50 à 10 ; œuf, 7,50 à 8, la douzaine ; poulets, 30 à 35 la paire ; poule, 15 à 20 pièce ; pigeons, 7,50 à 8, la paire ; lapin domestique, 7,50 ; lapins de champ, 10 à 12 ; perdreaux, 12 à 14 ; lièvre, 40 à 50 ; avoine, 120 ; seigle, 115 à 120 ; sainfoin, 170 à 180 ; ères, 120 à 125 ; pezotes, 120 à 125 ; laines 750 à 775 ; amendes dures, 300 ; le tout aux 100 kilogs ; tilleul 25 francs le kilog ; cire brute, 2,05.

LES BONS-ENFANTS

Un Comité de fêtes est en formation dans ce hameau ensoleillé pour l'organisation d'une fête qui aura lieu le Dimanche 25 Septembre chez M. Briançon, café, où des parties de camping et de casse-croute seront organisées par la nombreuse assistance qui s'y donnera rendez-vous.

Un programme détaillé sera publié en temps opportun.

MACHINES A ECRIRE

Olympia

la machine la plus appréciée

FILIA Olympia

MACHINES A CALCULER

"ORIGINAL-ODHNER"

la machine sur laquelle on peut compter

Pour tous Renseignements et Démonstrations (sans engagement)

s'adresser à la

Librairie PASCAL-LIEUTIER

25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

Avis de Chasse

Messieurs les chasseurs sont informés que la chasse est rigoureusement interdite dans le territoire de Briasc.

L'Adjudicataire.

Avis de Chasse

Les chasseurs sont informés que la chasse est rigoureusement interdite dans les propriétés de M. IMBERT, quartier de la Colette, et dans les propriétés de M. ARAGONI, quartier de la Colette et l'ancienne ferme Pascal, lieu dit « lou valloun dou Pascaoû. »

Les ayants droits.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Simone BERRIAU
Jean-Louis BARRAULT
André LUGUET
dans

A NOUS DEUX MADAME LA VIE

avec Thérèse DORNY et Raymond AIMOS.

Les leçons de la vie — Film réaliste

Drame puissant, vécu, prenant, angoissant, dont les parties comiques ne manquent pas.

En Première Partie :

Yanosky le rebelle

FERMETURE à partir du 5 Septembre pour réparations.

REOUVERTURE le 15 Septembre avec Réda CAIRE dans

Si tu reviens

Film de F. MERIC
et Maurice MARROU.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

ETAT-CIVIL

du 26 Août au 2 Septembre

NAISSANCES

Robert Victor Marie Reynaud, quartier de Montgervis. — Bernadette Marie Aurélie Gévaudan, place de l'Eglise.

PUBLICATION DE MARIAGES

Baptistin Emile Louis Sube, cultivateur, domicilié à Sisteron et Olga Césarine Justine Curnier, sans profession, demeurant et domiciliée à Sisteron.

DÉCÉS

Françoise Marie Antoinette Gastaud, épouse Luca, 65 ans, rue du Jalet.

MARIAGES

Néant.

Lectures pour tous

A quelles ruses extraordinaires ont recours les trafiquants de stupéfiants auxquels la police de tous les pays fait une guerre sans merci, on s'en rendra compte en lisant le passionnant article que publient les *Lectures pour Tous* de Septembre.

L'Almanach Mathieu de la Drome

est en vente à la Librairie Lieutier.

Etude de Me Guillaume BUES
et de Me Jean ESMIEU
tous deux Notaires à SISTERON

Le Samedi Dix Sept Septembre mil neuf cent trente huit, à quatorze heures trente, en la mairie de SISTERON, il sera procédé par Me BUES, Notaire à SISTERON, assisté de Me ESMIEU, Notaire en la même ville, à la Vente aux Enchères Publiques de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à la Commune de SISTERON.

DESIGNATION

UN Domaine Rural

dénommé CHATILLON

constitué par la réunion des domaines du « Grand Châtillon » et du « Petit Châtillon » sis sur le territoire de la Commune de RIBIERS (Hautes-Alpes) composé de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, sols, cours, aire, vignes, labours, vergers, prés et landes, formant un seul tènement de 65 hectares, 26 ares, 53 centiares, en partie arrosable par l'eau du canal ARMAND ou par celle du canal de SISTERON, diverses autres parcelles étant éventuellement arrosables par l'eau de la source du domaine à vendre, après accumulation dans un grand réservoir.

ENTREE EN JOUISSANCE

Immédiate en ce qui concerne le « Grand Chatillon ».

A compter du Onze Novembre mil neuf cent trente huit en ce qui concerne le « Petit Chatillon ».

Mise à Prix

Quatre vingt cinq mille francs, ci

85.000 Francs

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BUES et à Me ESMIEU Notaires à SISTERON, dépositaires du cahier des charges.

BUES et ESMIEU, *Notaires.*

Les Carnets de Bord

sont en vente à la

Librairie LIEUTIER

25, Rue Droite, SISTERON, Tél. 1.48

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me ESMIEU Notaire à SISTERON, le vingt six Août mil neuf cent trente huit, enregistré à SISTERON le premier Septembre mil neuf cent trente huit folio 59, case 383

Monsieur Elie Antoine Emile CHEVALLET, Cafetier, demeurant à MISON, a vendu à Monsieur Marcien BLANC, Propriétaire, demeurant à MISON, le Fonds de commerce de café, exploité à MISON connu sous le nom de

Café de la Gare

comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail des lieux où il est exploité, le matériel et les marchandises.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me ESMIEU, Notaire à SISTERON.

Pour Première Insertion.

ESMIEU.

Grand Concours des Produits "SYRAM"

pour les petits
& pour les grands

250.000 francs de prix — **1.500** cadeaux

Une Automobile C. I. NOVAQUATRE
Une Automobile C. I. JUVAQUATRE
Des Postes de T. S. F. de marque
Des Vélos «ASTRA» fabrication Terrot
Des Machines à Coudre de Marque
Des Cuisinières etc... etc... etc...

Participez Gratuitement

au

Grand Concours "SYRAM"

Réclamez votre feuille de concours chez votre épicier

COMMUNE DE NOYERS

Fête Patronale

des 3, 4, 5 et 6 Septembre 1938

Samedi 3, à 20 heures : Retraite aux Flambeaux et Bal de Nuit.

Dimanche 4, à 6 heures : Réveil en fanfare ;

à 16 heures : Grand Bal Public, avec le concours du réputé « Mélodia-Jazz » ;

à 21 heures : Brillant Feu d'Artifice tiré par la maison Pons de Sisteron.

à 22 heures : Reprise du Bal, Fête de Nuit, Concours de Valse et de Chant.

Lundi 5, à 16 heures : Jeux Divers (course à la valise, jeu de la cruche, course aux œufs, course de jeunes gens et jeunes filles.

à 17 h. : Reprise du Bal ;

à 20 h. : Farandole Provençale.

Mardi 6, à 10 heures : Grand Concours de Boules. 1er prix : 200 frs et la moitié des mises ; 2e prix : 100 francs et l'autre moitié des mises. Les mises sont fixées à 10 frs par équipe de 3 joueurs.

à 14 h. 30 : Deuxième Concours de Boules. 1er Prix : 70 frs et la moitié des mises ; 2e Prix : 30 frs frs et l'autre moitié des mises.

à 17 heures : Concours de Quadrette. Prix : 50 frs et les mises fixées à 1 franc par joueur.

Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour le Comité, le Président,
CLEMENT.

Le Maire,
BLANC Marcel.

LES OBJETS DE COTILLONS TELS QUE SERPENTINS, GUIRLANDES, BALLES, FLEURETTES, etc..

sont en vente à la Librairie Lieutier Rue Droite, Sisteron.

POUR VOS TIMBRES
en CAOUTCHOUC, en CUIVRE, et DATEURS
adressez-vous à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

Aux oppressés

En toutes saisons, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés ; aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essouflement de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 6 fr. 15 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

LES ALMANACH DE *LISETTE* et *PIERROT* 1939 sont en vente à la Librairie Lieutier.

Propriété à Louer

au Gand. S'adresser à M. Doux.

LES ARTICLES DE PECHE
sont en vente
à la Librairie LIEUTIER

A VENDRE A L'AMIABLE

une Maison

en bon état, avec fonds de Café et hôtel et agencement, située à La MOTTE-DU-CAIRE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me PAUCHON, Notaire à CLARET.

© VILLE DE SISTERON

C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux **2.000.000 gagnants** de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage **d'une seule tranche** de la

LOTERIE NATIONALE

Tentez donc votre chance!

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP

12, Rue Carnot

Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON

Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Vous trouverez à l'

IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE

M. Pascal-Lieutier

25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

Fonctionnaires, Agents des Services Publics, en activité ou en retraite, assurez vos véhicules à moteur à « La garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics », entreprise privée régie par le décret-loi du 8 Août 1935.

Renseignements: F. Jauffret-Veyan 17, Boulevard Dubouchage, Nice. L'été aux Mées et à Riez.

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.

Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

en vente à la Librairie Lieutier.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Sisteron (départ)	6 h. 45	13 h. 00
Peipin (gare)	6 h. 53	13 h. 08
Volonne	7 h. 03	13 h. 18
Château-Arnoux	7 h. 08	13 h. 22
Malijai	7 h. 20	13 h. 35
Les Grillons-M.	7 h. 30	13 h. 45
Digne (arrivée)	7 h. 45	14 h. 00
Digne (départ)	9 h. 00	17 h. 00
Les Grillons-M.	9 h. 15	17 h. 15
Malijai	9 h. 25	17 h. 25
Château-Arnoux	9 h. 37	17 h. 37
Volonne	9 h. 42	17 h. 42
Peipin (gare)	9 h. 52	17 h. 52
Sisteron (arrivée)	10 h. 00	18 h. 0o

Le départ de Sisteron de 6 h. 45 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

FEMMES qui SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches,

Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY C'EST LE SALUT DE LA FEMME

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les *Chaleurs, Vapeurs*, Etourdissements et tous les accidents du *Retour d'Age*, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY,

Elle vous sauvera sûrement.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.15

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
16, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

SYPHILIS Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte: 39f.60. Le traitement complet: 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 116 fr. 7ᵉᵉ *Phᵉᵉ* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le trait. complet 118 fr. *Toutes Phᵉᵉ*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte: 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

En vente à la Librairie LIEUTIER

Service Régulier
Sisteron - Digne - Nice

HORAIRE :

Sisteron	(*Départ*)	7 h 15	Nice	(*Départ*)	12 h
Digne		8 h	Antibes		12 h 30
Saint-André		9 h	Cannes		13 h
Castellane		9 h 30	Grasse		13 h 30
Saint-Vallier		11 h 15	Saint-Vallier		13 h 45
Grasse		11 h 30	Castellane		15 h 30
Cannes		12 h	Saint-André		16 h
Antibes		12 h 15	Digne		17 h 15
Nice	(*Arrivée*)	12 h 45	Sisteron	(*Arrivée*)	18 h

Correspondance pour : VEYNES, GAP, BRIANÇON

Départ de Sisteron :

Bureau de Taxis, J. GALVEZ, 12, Rue de Provence — Téléphone 2

Départ de Nice : Gare Municipale d'Autobus.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à

— — SISTERON — —

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse

— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON